



CGT THALES TOULOUSE

19 AVRIL – CONVERGENCE DES LUTTES TOUS ENSEMBLE !

12/04/2018

Après la journée d'actions du 22 mars, qui a vu, à travers tout le pays, des dizaines de milliers de travailleurs, chômeurs, retraités et étudiants manifester pour lutter contre les orientations politiques prises par le Président de la République et relayées par sa majorité parlementaire, la CGT appelle à faire, du 19 avril prochain, une journée de grève et manifestations !

Développer la convergence des luttes !

Cette destruction du socle social français est l'œuvre des gouvernements successifs, avec en guide suprême Emmanuel Macron. Pour sa part, le patronat, même s'il se fait discret, est aux manettes. D'un côté, il tient le stylo pour écrire les lois réformant le Code du travail et de l'autre, il s'acharne à casser le socle social construit tout au long du XX^e siècle.

Concernant la Métallurgie

L'UIMM a entrepris, il y a 18 mois, de remettre à plat tout le droit social de la branche. Pour elle, les conventions collectives actuelles sont obsolètes, les accords nationaux comme celui régissant les classifications sont archaïques et ne correspondent plus aux réalités du monde du travail. Dès le début de cette négociation, la FTM-CGT (Fédération des Travailleurs de la Métallurgie) n'a eu de cesse de porter à la connaissance de ses salariés les enjeux et les positions respectives des différents protagonistes, tout comme elle a été porteuse de propositions cohérentes répondant aux évolutions actuelles, sur chacun des sujets. La FTM-CGT a également construit le rapport de forces nécessaire en organisant 5 temps forts d'actions tout au long des premiers mois de cette négociation. Celle-ci est loin d'être finie et se poursuivra durant l'année 2018. Il n'y a pas de temps à perdre pour empêcher ces reculs historiques que tente d'imposer l'UIMM. Au contraire, il faut, au nom de l'intérêt des travailleurs, exiger des droits nouveaux passant par une Convention Collective Nationale de haut niveau.

Repères Revendicatifs CGT

Convention collective nationale pour tous
Réduction du temps de travail à 32h ou
200 jours
SMIC à 1800€
Reconnaissance de la qualification
Progression automatique de l'indice
Maintien de la prime d'ancienneté

Le tous ensemble !

Dans ce contexte d'attaques tous azimuts, on mesure bien l'impérieuse nécessité que chaque profession déploie pour défendre ses droits et pour, dans la dynamique, en obtenir de nouveaux. De ce fait, la lutte décidée par les Cheminots pour défendre le Service Public, leur travail et leur statut et notre lutte dans la Métallurgie pour défendre notre Convention Collective avancent dans le même sens. Ces luttes se renforcent l'une l'autre ; cependant, les Métallurgistes comme les Cheminots ne doivent rien lâcher sur leurs particularités revendicatives.

La meilleure des solidarités et la construction de ce Tous Ensemble, c'est de lutter en partant des revendications décidées avec les salariés au plus près des réalités vécues sur le terrain.

Le 15 mars, les retraités et les salariés des EHPAD étaient mobilisés dans l'unité

Le 22 mars, les salariés de la fonction publique, des entreprises privées et publiques, les cheminots, étaient en arrêt de travail et en manifestation dans tout le pays.

Le 30 mars, les salariés de Carrefour se sont mobilisés contre le démantèlement du groupe orchestré pour répondre aux seules exigences de rentabilité des principaux actionnaires.

Depuis le 3 avril, une mobilisation massive des cheminots est engagée pour le service public ferroviaire.

Universités contre la sélection, Territoriaux du Muretain pour l'emploi, AirFrance pour les salaires, Tisséo pour la sécurité, Energie pour

l'emploi et le service public, Retraités pour les pensions et contre l'augmentation de la CSG ...

Le 19 avril : La CGT Thales Toulouse appelle les salariés à intervenir, à faire grève, pour leurs revendications (salaires, emploi, conditions de travail) et à participer aux manifestations qui seront organisées en y portant leurs spécificités et en particulier la défense de nos conventions collectives.



La bulle Thales va-t-elle résister?

Imaginons : Et si le gouvernement demandait à Patrice Caine PDG de Thales de réformer les dispositions sociales des salariés de Thales. Pour le gouvernement, ces privilégiés de salariés de Thales ont une garantie de l'emploi, des salaires élevés pour la métallurgie, certains 15 jours de RTT, des primes de médaille du travail surévaluées, un CET abondé par l'entreprise pour partir en retraite plus tôt, ...



Que feriez-vous ? Resteriez-vous passifs devant l'appel de la CGT à défendre vos acquis ?

Vous vous dites peut-être que tout ceci ne nous concerne pas à Thales, que nous ne serons pas impactés puisque nous avons des accords qui garantissent nos droits ? Et bien détrompez-vous, à Thales nous ne sommes pas protégés sous un dôme invisible qui nous isolerait de la situation nationale. De plus, la plupart de nos accords, et notamment toutes les dispositions sociales du Groupe, sont justement basés sur les conventions collectives de la métallurgie ! Si les droits attachés y sont redéfinis à la baisse alors pensez-vous que le socle social Thales, notre « statut » collectif thalésien ne suivra pas le même mouvement, pour soi-disant préserver notre compétitivité et notre rentabilité ?

Voici des exemples de thèmes, issus des conventions collectives et améliorés par nos accords Thales :

- Les conditions de déplacements qui prévoient les mêmes droits pour les mensuels et les ingénieurs et cadres par extension de droits issus de la convention collective nationale des ingénieurs et cadres de la métallurgie
- Les congés pour événements familiaux : Là encore pour beaucoup il s'agit d'une extension à tous et d'une amélioration des droits issus de la convention collective nationale des ingénieurs et cadres de la métallurgie
- Nos accords de temps de travail qui prévoient pour les mensuels un quota maximum d'heures supplémentaires, souvent inférieur à celui de la convention collective de la métallurgie. Ce quota fait justement à l'heure actuelle l'objet de négociations au niveau de notre branche et pourrait exploser avec des majorations inférieures. Il en est de même pour le forfait-jours, qui lui aussi s'envolerait. Si le temps de travail augmente au niveau national alors pensez-vous que nous ne suivrons pas le même chemin à Thales ?

Quelques projets en cours

ALPHA2 : C'est un transfert des activités atelier de Thales Services vers TGS. Ceci concerne 40 ETP (pour 65 personnes impactées) sur toute la France dont 10 sur Toulouse. La pérennité au sein de TGS des postes transférés n'est pas garantie. Il faudra rester vigilant. Thales Services se met progressivement en configuration pour être le moins lié à Thales. Le risque de voir Thales Services quitter le groupe Thales est loin d'être négligeable.

COPERNIC2 : Ce projet de réduction drastique des prestations de nettoyage touche tous les sites de Thales. Demain, ce sera moins de passage, la suppression des poubelles et surtout moins de personnel. Pourquoi pas un « kit de nettoyage » pour chaque salarié pour nettoyer chaque soir son « bureau de la journée » pour le laisser propre pour l'occupant du lendemain ! Et tout cela pour réduire les dépenses, gagner en productivité apparente, car en réalité les salaires des Thalésiens sont loin d'être comparables aux salaires du personnel des sociétés de nettoyage remercié. Deux postes risquent d'être supprimés à Toulouse. Allons-nous laisser faire ? Est-ce bien cette « qualité de vie au travail » que nous voulons ? Exigeons ensemble le maintien de tous les postes et la continuité de la prestation !

CONVERGENCE DES LUTTES

Le 19 avril, pour défendre nos dispositions sociales, pour défendre les emplois de tous, pour défendre le service public, réagissons ensemble collectivement !

La CGT 31 travaille à une manifestation unitaire dans les rues de Toulouse.

